

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 MAI 2014 - 20 H 15

Date de la convocation : 25 avril 2014
Date de l'affichage : 25 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 13

L'an deux mille quatorze, le douze mai à vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de CHEMAZÉ sous la présidence de M. Hervé ROUSSEAU, Maire.

Etaient présents : M. ROUSSEAU Hervé, M. GUINHUT Yves, Mme GRAINDORGE Pascale, Mme FOUILLEUX Caroline, M. BELLANGER François, Mme HERMAGNE Murielle, M. MARTEAU Dominique, M. VIOT Sébastien, Mme HARDOUX-MARGE Lucie, Mme AUGUSTE Claire, M. CHEREL Grégory, M. ROUEIL Loïc, Mme BOUTEILLER Isabelle.

Etaient excusés : Mme GABILLARD Jeanine a donné procuration à M. ROUSSEAU Hervé, M. ROUSSEAU Sébastien.

Secrétaire de séance : Mme BOUTEILLER Isabelle.

Monsieur ROUSSEAU demande s'il y a des observations à formuler sur le procès-verbal du 14 avril dernier.

Monsieur ROUEIL fait remarquer qu'il souhaite que toutes les remarques faites lors du dernier conseil soient indiquées dans le procès-verbal.

Monsieur ROUSSEAU Hervé l'informe qu'il faut synthétiser les remarques et non faire une listes exhaustives de tous les échanges. Cependant, il donne lecture des observations de Mr ROUEIL émises par mail le 25 avril dernier.

L'ensemble du conseil n'est pas d'accord de mettre toutes ses observations mais favorable pour résumer l'ensemble.

Vu l'attitude du conseil, Monsieur ROUEIL prévient l'ensemble des conseillers qu'à partir d'aujourd'hui, il enregistrera tous les conseils municipaux. Cependant, les conseillers ne sont pas d'accord pour l'enregistrement. En effet, l'ensemble des conseillers ne savent pas ce qu'il fera avec ces enregistrements.

Monsieur ROUSSEAU Hervé réitère sa demande à Mr ROUEIL d'arrêter l'enregistrement. Celui-ci ne souhaite pas le faire. Pour cela, Monsieur le Maire lève la séance.

La séance est levée à 20 h 47.